



SECTEUR D'INTERVENTIONS:

- SECTEUR EXISTANT À L'ÉTAT NATUREL

- SECTEUR À RENATURALISER:**
- ESPACE NATUREL (plantation de type A de Biofilia)
- PLANTATION ARBORESCENTE (plantation de type B de Biofilia)
- PLANTATION ARBUSTIVE (plantation de type C de Biofilia)

- MILIEU HYDRIQUE
- LIMITE DE SECTEUR

- TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DE LA FAUNE ET DE LA FLORE:
- 1- Abri pour le poisson
- 2- Plantation de type D
- 3- Abri pour le poisson
- 4- Abri pour le poisson
- 5- Contrôle de l'érosion
- 6- Abri pour le poisson
- 7- Rétablir le drainage naturel
- 8- Contrôle de l'érosion
- 9- Contrôle de l'érosion
- 10- Construction d'un marais
- 11- Abri pour le poisson
- 12- Construction d'un marais
- 13- Contrôle de l'érosion
- 14- Construction d'un marais
- 15- Contrôle de l'érosion
- 16- Plantation (intervention non visée par le PAE)
- 17- Contrôle de l'érosion

N.B. LES NUMÉROS DES SECTEURS DU PRÉSENT PLAN NE CORRESPONDENT PAS AVEC CEUX DU PLAN 2 "PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE" ÉTANT DONNÉ LA CONFIGURATION DIFFÉRENTE DES SECTEURS.